

Ramadhan 1430



Les desseins du Coran : Le jeûne avant l'islam (III)

2- Le jeûne avant l'islam

Le jeûne était pratiqué avant l'islam par d'autres communautés, ainsi qu'il est rapporté dans le Coran : « Il vous est prescrit de jeûner à l'instar de ceux qui vous ont précédés ». Le jeûne comporte des avantages individuels et sociaux.

Al Bukhari rapporte, d'après Aïcha, que la tribu de Qoraysh jeûnait le jour de l'Achoura dans la période anté-islamique. Le prophète — bénédiction et salut sur lui — ordonna de jeûner ce jour, jusqu'à l'obligation de Ramadhan. Le prophète dit : « Qui veut jeûner le jour de l'Achoura jeûne, sinon qu'il mange ».

Les savants musulmans ne sont pas d'accords sur le sens à accorder à ces mots du Coran : « ... à l'instar de ceux qui vous ont précédés ». Les avis sont nombreux, aussi n'en rapporterons-nous que les plus connus.

Al Hasan, Al Sha'bi et Qatada ont dit : « Il s'agit de ceux qui nous ont précédés, les chrétiens. Le mois

de jeûne comporte un certain nombre de jours, mais ils l'ont changé et l'ont augmenté ».

Ibn Abbas Al Rab' Ibn Anas et Al Sadi ont dit : « On jeûnait du premier jour de la nuit, après le crépuscule, au dernier tiers, et il n'était licite ni de manger, ni de boire, ni d'avoir des relations sexuelles. Ces dispositions furent abrogées ».

D'autres auteurs ont dit : « Le jeûne nous a été prescrit comme il l'a été prescrit à d'autres avant nous. Le nombre de jours était limité et on pouvait soit allonger la durée soit la raccourcir ».

3- Place du jeûne dans la religion :

Il est l'un des piliers de l'islam sur lequel se construit la félicité, celle de ce monde et celle de l'autre. C'est un fondement puissant pour soutenir la société. Dans un hadith rapporté par Ibn Omar, le prophète — bénédiction et salut sur lui — a dit : « L'islam est fondé sur cinq piliers, le témoignage selon lequel il n'y a de Dieu que Dieu et que Mohamed est Son prophète, l'accomplissement de la prière, l'acquiescement de l'aumône légale, le pèlerinage à La Mecque, le jeûne de Ramadhan ».

(A suivre)

Hadith du Prophète (QSSSL)

D'après 'Abou Moussa (qu'Allah soit satisfait de lui) : je demandai au Prophète (QSSSL) quel était le meilleur acte de l'islam, il me répondit : "C'est celui du fidèle dont les musulmans n'ont à redouter ni la main, ni la langue".

Sahih de Muslim

Fatawa choisies : Les plus grands secrets du jeûne

Par Cheikh Youcef Al-Karadawi

Question : Quels sont les plus grands secrets du jeûne ? Et comment pouvons-nous connaître ces secrets ?

Réponse :

Nous ne pouvons comprendre le secret du jeûne que si nous comprenons le secret de l'être humain... Qu'est-ce que l'être humain et quelle est sa réalité ? Est-il ce corps dressé et ce squelette érigé ? Est-il cet ensemble d'organes, de cellules, de chair, de sang, d'os et de nerfs ? Si l'être humain était tel, que vil et petit serait-il alors !!

Oui... L'être humain n'est pas ce squelette matériel. Il est en vérité une âme céleste habitant ce corps terrestre, il est un secret du royaume des cieux placé dans une enveloppe d'argile. La réalité de l'être humain est cette finesse divine et ce joyau spirituel que Dieu a placés en lui : grâce à elle, il comprend et il réfléchit ; grâce à elle, il ressent et il goûte ; grâce à elle, il organise le royaume terrestre et cherche à atteindre le royaume céleste ; grâce à elle, Dieu a ordonné aux Anges de se prosterner devant Adam, et ce n'est sûrement pas grâce à la boue malléable ni à l'argile pétrie qui le constitue : « Quand ton Seigneur dit aux Anges : « Je vais créer d'argile un être humain. Quand Je l'aurai bien formé et lui aurai insufflé de Mon Esprit, jetez-vous devant lui, prosternés ». » (sourate 38 intitulée Sâd, versets 71 et 72).

Tel est l'être humain : une âme supérieure dans un corps inférieur. Le corps est le logis ; l'âme est son propriétaire et son habitant. Le corps est l'embarcation ; l'âme est le passager et le voyageur. Le logis n'a pas été créé pour lui-même, ni l'embarcation n'a été créée pour elle-même. Le logis profite à l'habitant et l'embarcation sert au voyageur. Combien étranges sont ces êtres humains qui se négligent eux-mêmes et qui se préoccupent de leur maison, ou qui s'assignent à devenir les serviteurs de leurs embarcations ! Ils ont négligé leur âme pour rendre le culte à leur corps. Ce n'est plus que pour leur corps qu'ils œuvrent ; ce n'est plus que pour répondre à leurs instincts qu'ils s'activent ; toutes leurs pensées ne tournent plus qu'autour de leur ventre et de leur sexe... Leur sempiternel refrain est désormais :

Innamad-dunyâ ta`âmûw-wa sharâbuw-wa manâmu

Fa-idhâ fâtaka hâdhâ fa`alad-dunyas-salâmu

Traduction

En vérité, le monde d'ici-bas n'est que nourriture, boisson et sommeil.

Si tu manques tout cela, tu peux dire adieu à la vie.

Ces êtres humains sont ceux que Dieu a décrits en ces termes : « Ne vois-tu pas celui qui a fait de sa passion sa divinité ? Est-ce à toi d'être un garant pour lui ? Ou bien penses-tu que la plupart d'entre eux entendent ou comprennent ? Ils ne sont en vérité comparables qu'à des bestiaux. Ou plutôt, ils sont encore plus égarés du sentier. » (sourate 25 intitulée le Discernement, Al-Furqân, versets 43 et 44).

Tel est l'être humain : une âme et un corps. Le corps a des demandes correspondant à sa nature inférieure ; l'âme a des demandes correspondant à sa nature supérieure. Si l'être humain soumet dans son esprit les désirs de son âme à ses instincts, il se transforme dès lors d'un ange miséricordieux à une bête méprisable puis à un diable maléfique. C'est cet individu que le poète croyant interpelle dans ses vers :

Yâ khâdimal-jismi kam tas` à li-khidmatihî atatlubur-ribha mimmâ fihî khusrânu

Aqbil `alan-nafsi wastakmil fadâ`ilâhâ fa-anta bin-nafsi lâ bil-jismi insânu

Traduction

Ô esclave de ton corps ! Comme tu te presses de le servir ! Manderais-tu le profit de ce qui n'est que perte ?

Viens-en vers ton âme et cultive ses vertus. Car, c'est par l'âme et non par le corps que tu es un homme.

Si l'être humain prend connaissance de sa valeur propre, s'il comprend le secret que Dieu a déposé en lui, s'il se réfère à son côté céleste pour diriger son côté terrestre, s'il se préoccupe du passager avant de se préoccuper de la monture, s'il se préoccupe de l'habitant avant de se préoccuper des murs, s'il fait prévaloir les envies de son âme sur les instincts de son corps, il deviendra dès lors un ange, voire meilleur qu'un ange. « Quant à ceux qui croient et accomplissent les bonnes oeuvres, ce sont les meilleurs de toute la création. » (sourate 98 intitulée la Preuve, Al-Bayyinah, verset 7).

C'est en raison de cela que Dieu a prescrit le jeûne, afin que l'être humain se libère du pouvoir de ses instincts, afin qu'il s'élançe au dehors de la prison de son corps, afin qu'il ait raison de ses désirs concupiscentiels, afin qu'il maîtrise son aspect animal et tende vers un aspect angélique, afin qu'il se rapproche du royaume des cieux, afin qu'il frappe aux portes du Ciel par ses invocations et que celles-ci s'ouvrent pour lui, afin qu'il implore son Seigneur et que Celui-Ci lui réponde : « Me voici, ô Mon Serviteur, Me voici ! ». Le Prophète — paix et bénédiction sur lui — dit dans le même sens : « Trois personnes ne voient pas leurs implorations rejetées : le jeûneur jusqu'à ce qu'il rompe son jeûne, le dirigeant juste et l'opprimé... » (rapporté par At-Tirmidhî — qui qualifia ce hadith de bon —, par Ahmad et Ibn Mâjah, ainsi que par Ibn Khuzaymah et Ibn Hibbân dans leurs Sahîh respectifs).

Comment le Prophète (QSSSL) jeûnait le Ramadhan

Par Salim Ibn Aid Al-Hilali-Ali Hacène Ali Abdel Hamid

Traduit par Messaoud Boudjenoun

En sus de cette déclaration coranique et de cette abondance divine, le Messenger d'Allah (QSSSL) expliqua la chose à ses Compagnons de façon claire, évacuant au passage tout ce qui peut supposer le doute ou l'ignorance comme le résume si bien le poète: «C'est insensé que de dire, le jour a besoin d'être prouvé».

2 - L'aube est de deux sortes :

Parmi ces règles que met en exergue de façon détaillée le Messenger d'Allah (QSSSL), il y a celle qui consiste à dire que l'aube comprend deux moments bien précis:

1 - Le fictif :

Il s'agit de ce laps de temps pendant lequel la prière du Sobh (matin) n'est pas permise, alors qu'il n'est pas du tout interdit au jeûneur de manger.

2 - Le réel :

Il s'agit de ce moment à partir duquel il est désormais interdit au jeûneur de manger. Pour autant la prière du «Fajr» (l'aube) est permise.

A ce titre, Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée) rapporte que le Messenger d'Allah (QSSSL) dit : «L'aube comprend deux moments : Le premier permet de manger et ne permet pas de prier». Le second interdit de manger mais n'interdit pas de prier» [1]

Ô frère musulman! Sache que:

1 - L'aube fictive :

C'est cet éclat de blancheur qui s'étend du ciel et qui s'élève en forme de queue de loup.

2 - L'aube réelle:

C'est cet éclat de rougeur ronde qui s'étend sur les sommets et les chemins de montagnes et qui couvre aussi les sentiers, les voies et les habitations. C'est donc ce moment précis auquel se rapporte le jeûne et la prière.

Samurâ (qu'Allah l'agrée) rapporte que le Messenger d'Allah (QSSSL) a dit : «Ne vous fiez pas à l'appel (à la prière) de Bilal ni à cette blancheur impliquant l'imminence du matin avant que celui-ci ne s'annonce»[2]

Talq Ibn Ali, quant à lui, rapporte que le Prophète (QSSSL) a dit : «Mangez et buvez et ne vous fiez pas à cette blancheur dans le ciel. Mais mangez et buvez jusqu'à ce que le rouge (du ciel) vous apparaisse» [3]

Toi qui cherche à obéir à ton Seigneur sache que les indices se rapportant à l'aube réelle sont ceux qui sont conformes à la description contenue dans le verset: «Jusqu'à ce que se distingue, pour vous, le fil blanc de l'aube du fil noir de la nuit» [S.2, V. 187].

Lorsque la lueur de l'aube apparaît à l'horizon des chemins et des sommets des montagnes, elle donne l'aspect d'un fil blanc au-dessus duquel se distingue le fil noir qui, lui, représente le reste des ténèbres de la nuit en voie de recul.

Donc si tu réalises la survenue de ce moment, abstiens-toi de manger, de boire et de pratiquer tout rapport conjugal. Néanmoins, si tu tiens dans la main un verre d'eau ou de toute autre boisson, ne te prive pas de le boire et nul grief ne sera retenu contre toi. Car tu ne feras ainsi que profiter d'une grande largesse qu'offre le plus Miséricordieux Allah en faveur de Ses serviteurs qui consentent à faire carême et ce, quitte à ce que tu entendes l'appel (à la prière).

Le Messenger d'Allah (QSSSL) dit à ce titre:

«Lorsque l'un d'entre vous entend l'appel (du Muezzin) alors que dans sa main se trouve un vase d'eau, qu'il s'en serve avant de le poser» [4]

Par «l'appel», il est fait ici allusion au deuxième, lequel consacre le moment de la prière de l'aube comme le confirme le rajout, à la fin du hadith, rapporté par Ahmed (2/510), par Ibn Jarir (2/102) et par d'autres narrateurs où il y est dit: «Le Muezzin appelait à la prière dès que le jour commence à se lever» [5]

Chose qui est étayée par le hadith rapporté par Abû Umâma (qu'Allah l'agrée) quand il dit :

«Au moment où l'appel à la prière se fit entendre 'Umar tenait dans sa main un vase d'eau. Alors il demanda : «Ô Messenger d'Allah! Pourrai-je boire?». Il lui

répondit : "Oui" [6].

(A suivre)

[1] Rapporté par Ibn Khuzayma (3/210), par AI-Hâkem (1/191, 495), par Ad-Daraqutni (2/165) et par AI-Bayhaqi (4/261) d'après Sofiane, d'après Ibn Jarir, d'après 'Atâ d'après Ibn 'Abbâs. Sa chaîne de transmission est authentique.

[2] Rapporté par Muslim (1094).

[3] Rapporté par At-Tirmidhi (3/76), par Abû Dawûd (2/304) par Ahmed (4/ 23) et par Ibn Khuzayma (3/211) d'après Abdullah Ibn Naâmane, d'après Qals qui le tient de son père. Sa chaîne de transmission est authentique.

[4] Rapporté par Abû Dawûd (235), par Ibn Jarir (3115), par AI-Hâkem (1/426) par AI-Bayhaqi (2/218) et par Ahmed (2/423) d'après Hammad d'après Mohammed Ibn 'Amr, d'après Abû Selma, d'après Abû Hureira.

Rapporté aussi par Ahmed, d'après Abû Hureira. Sa chaîne de transmission est bonne.

[5] Ce rajout infirme le commentaire du maître Habib Ar-Rahmane AI-Hanafî dans «Musannaf Abdur-Razzâk» (4/173).

[6] Rapporté par Ibn Jarir (2/102) en deux versions à lui.

La patience et l'endurance du musulman (III et fin)

Par Aboubaker Djaber El-Djazaïri (Enseignant à l'Université Islamique de Médine)

Dans cette endurance, il a en vue comme exemple les Prophètes et les vertueux. Rares sont ceux qui parmi eux, n'ont pas été Malmenés et Persécutés pour la cause de Dieu.

Ben Messaoud disait :

J'ai toujours présent devant moi ce spectacle poignant, celui du prophète Mohammed , à l'instar des anciens Messagers, battu par son Peuple, ensanglanté, essuyant le sang sur son visage en disant :

Seigneur ! Pardonne à mon peuple, car il agit par ignorance. (source : Boukhari et Muslim).

Ce n'est là qu'un exemple de l'endurance du Prophète . En voici encore un autre :

Un jour il distribua des biens. Un bédouin dit : « Ce partage est inéquitable ! » Cette critique parvint jusqu'au Prophète . Son visage s'empourpra, mais il finit par dire :

Que Dieu fasse miséricorde à mon frère Moïse !

Il fut tout autrement offensé, mais il se montra plus endurant ! (source : Boukhari et Muslim)

Khabab raconte ce qui suit :

Nous nous sommes plaints au Prophète. Il était accoudé à l'ombre de la Kaaba [...]. Nous lui dîmes : N'implores-tu pas Dieu pour nous faire triompher de nos persécuteurs, ne Le prie-tu pas pour nous ?

Il nous répondit :

Auparavant, on prenait l'homme, on lui creusait une fosse ,on l'y mettait, puis, au moyen d'une scie placée sur la tête, on le coupait en deux. Avec des peignes en fer on lui arrachait la chair à même les os. Tout cela ne lui faisait pas renier sa foi. (source : Boukhari)

Le Coran nous a rapporté les récits des prophètes et leurs réponses aux peuples qui les tourmentaient, on y lit :

Comment ne pas nous remettre à Dieu,

Lui qui nous a guidés vers des voies sûres pour notre salut ?

Aussi sommes-nous fermement résolus à supporter vos outrages.

Dieu est le meilleur soutien de ceux qui se fient à Lui.

(Coran, S.14- Abraham, v.12)

Jésus , fils de Marie, ne cessait de dire aux fils d'Israël :

Avant moi on vous a dit : Usez de la loi du talion : dent pour dent, nez pour nez...

Mais moi je vous dis : Ne rendez jamais le mal pour le mal.

Celui qui te donne un soufflet sur la joue droite présente lui ta joue gauche, celui qui te confisque ton manteau remets-lui ton habit.(Ghazali : El-lh'ia)

Les compagnons du Prophète disaient :

Nous n'estimions pas complète la foi de l'homme, tant qu'il ne faisait pas preuve d'endurance dans l'adversité.

Guidé par ces exemples vivants de patience et d'endurance, le musulman est toujours patient et endurant, espérant la récompense divine : il ne se plaint pas, ne s'empporte pas, ne riposte pas au mal par le mal, mais il le repousse par la bonté, il excuse, endure et pardonne.

Dieu dit :

Celui qui est patient et sait pardonner témoigne d'une heureuse maîtrise de lui-même.

(Coran, S. 42- La Délégation, v. 43)

Hadith (Qoudosi)

D'après Abou Hourayrah [qu'Allah l'agrée], le Messenger d'Allah sws a dit : Allah a dit : J'ai préparé pour Mes justes serviteurs ce que nul œil n'a vu et ce que nulle oreille n'a entendu, ce qu'aucun coeur humain n'a ressenti. Alors récitez si vous le souhaitez (1): Aucun être ne sait ce qu'on a réservé pour eux [les habitants du Paradis] comme réjouissance pour les yeux, en récompense de ce qu'ils oeuvraient! (Coran Sourate 32 Verset 17).

(1) Les mots "Alors récitez si vous le souhaitez " sont ceux de Abou Hourayrah.

Rapporté par Boukhâri, Mouslim, at-Tirmidhi
et Ibn Majah.

Le Prophète Mohammad et la femme... (III)

(Par Khâlid Abou Sâlih—Ed. Madar Al-Watan, Riadh, Arabie Saoudite)

Au nom d'Allah, l'infiniment Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Louange à Allah seul, et que Son salut et Sa bénédiction soient sur le dernier des Prophètes...

Allah dit également :

Qui fait une mauvaise action sera rétribué par son équivalent ; et celui, mâle ou femelle, qui fait une bonne action tout en étant croyant, alors ceux-là entreront au Paradis pour y recevoir leur rétribution sans compter.)

Lorsqu'Allah leur interdit de détester la naissance des filles en disant :

(À Dieu appartient la royauté des cieux et de la terre. Il crée ce qu'il veut. Il fait don de filles à qui il veut, et octroie des garçons à qui il veut. Ou bien il donne à la fois garçons et filles ; et il rend stérile qui il veut. Il sait et est capable de tout.)

... le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) fit de même en proscrivant cet affreux comportement et encouragea l'éducation des filles et le bon comportement envers elles. En effet, il dit (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : « Celui qui éduque deux filles jusqu'à ce qu'elles atteignent l'âge de la puberté, lui et moi, ressusciterons le jour de la résurrection de cette façon (et il joignit les doigts de sa main.) ». Ceci montre combien son degré est élevé et qu'il sera rapproché du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) pour la seule raison de s'être occupé de ses filles et pour les avoir protégées jusqu'à qu'elles aient atteint l'âge de la puberté et de la responsabilité. Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) dit aussi : « Celui qui détiendra sous sa responsabilité trois filles ou trois sœurs, ou bien deux filles ou deux sœurs, puis se comportera bien avec elles en craignant Allah rentrera au paradis. »

Au moyen de cette méthode encourageante, le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) mit fin à une conduite ancrée dans les esprits des Arabes avant l'Islam, celle qui portait en aversion les filles en les considérant comme le symbole de l'impuissance et du déshonneur.

La femme et l'enseignement

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) encouragea les femmes à s'instruire en disant : « Rechercher la science est une obligation pour tout musulman. » [9] Cela concerne aussi bien l'homme que la femme. Une femme vint voir le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) et lui dit : « Ô messager d'Allah ! Les hommes se sont emparés de toutes tes paroles, consacre-nous donc un moment pour que l'on puisse te rencontrer et que tu nous enseignes ce qu'Allah t'a appris. » Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) dit : « Réunissez-vous ce jour-là et ce jour-ci. » Ce qu'elles firent aussitôt ; durant ces jours, le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) leur enseignait ce qu'Allah lui avait appris.

D'ailleurs, le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui), durant ses sermons et ses exhortations, s'adressait aux hommes comme aux femmes, puis s'adressait exclusivement aux femmes et leur consacrait quelques-unes de ses paroles. En d'autres termes, les personnes qui bénéficiaient le plus des paroles du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) étaient, sans le moindre doute, les femmes.

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) n'enfermait pas la femme à la maison, comme ils prétendent ! Au contraire, il lui a permis de sortir lorsqu'elle avait des choses à faire, mais aussi pour rendre visite à ses proches et ses amis, pour rendre visite au malade, etc. Il lui a également permis d'aller à la mosquée en disant : « N'empêchez pas les femmes d'aller aux mosquées. »

(A suivre)

Les Dix Elus du Paradis

De 'Abdul-Mun'im al-Hâshimî

Traduit par Messaoud Boudjenoun

(Edition Ibn Hazm)

Abû Bakr al-Siddîq [1]

En fait, à l'écoute de ces mots Abû Bakr pleura et dit : « Que nos pères et nos mères puissent être sacrifiés pour toi ».

Les compagnons du Prophète (QSSSL) s'étonnèrent de ses pleurs, mais une fois qu'ils comprirent que le serviteur qui avait choisi ce qu'il y a auprès d'Allah n'était autre que Son Messager lorsque le terme de sa vie arriva et que sa mort devint imminente, ils se rendirent compte combien Abû Bakr était intelligent.

Parmi les autres vertus d'Abû Bakr, nous comptons son courage et sa bravoure. Ces caractéristiques se sont manifestées lors de plusieurs événements grandioses, entre autres, au début de l'Islam, lorsque le nombre des Musulmans ne dépassait pas la dizaine.

A cette époque Abû Bakr invita son compagnon, le Prophète (QSSSL), à sortir de la demeure d'Abû al-Ar'qam - où les Musulmans se réunissaient en secret - pour proclamer publiquement ce qu'il apportait de la part de son Seigneur.

Tous les Musulmans approuvèrent la proposition d'Abû Bakr, et ils sortirent de leur refuge et allèrent vers la Ka'ba. Ils y rencontrèrent les dignitaires de Quraysh, assis, en train de discuter entre eux. Ils prirent place parmi eux.

Après un petit moment, Abû Bakr se leva au milieu des gens et se mit à leur prêcher la bonne parole à propos du monothéisme, de la grande Capacité d'Allah et de Ses Faveurs envers eux et qui consistent en leur bonne santé et leurs biens. Cela eut lieu alors que le Prophète (QSSSL) était assis et écoutait.

Abû Bakr était debout comme s'il défiait Quraysh et ses dignitaires. 'Utba ibn Rabi'a objecta lors du prêche mais Abû Bakr continua. A ce moment-là, les gens se révoltèrent et les uns s'accrochèrent avec les autres. 'Utba et d'autres s'acharnèrent contre Abû Bakr. Ils le frappèrent au visage jusqu'à ce que le sang y coula et qu'il s'évanouit.

La nouvelle à propos de cette agression se répandit et arriva aux cousins d'Abû Bakr qui étaient de la même tribu que la sienne, celle des Banû Taym.

Ceux-ci croyant d'abord que leur proche était mort, accoururent et le transportèrent inanimé chez lui. Là-bas, ils découvrirent qu'il était encore vivant; cependant ils se mirent d'accord de tuer 'Utba si jamais Abû Bakr décéda.

Son père Abû Quhâfa et sa mère Umm al-Khayr restèrent à son côté jusqu'à ce qu'il reprit connaissance. Les premières paroles qu'il prononça furent : « Qu'est-il arrivé à Muhammad? Qu'est-il arrivé au Messager d'Allah? » Et il ne cessa de répéter cela.

(A suivre)
